



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E59269

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2024

ÉDITÉ LE 09/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 04/03/1992

Forme juridique : SARLU

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VESOUL B 384503298

Siret : 384 503 298 00034

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4035284

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144 678 108

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144 678 108

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2023

Raison sociale : BOCQUILLION ETABLISSEMENTS

1 RUE DU GENERAL LECLERC
70000 NAVENNE

Téléphone : 03 84 75 03 74

Fax : 03 84 75 42 31

Portable :

Site Internet : www.bocquillion.fr

E-mail : contact@bocquillion.fr

Responsabilité légale :

GREUSARD JEAN CHARLES GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	26/05/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	17/09/2021
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	24/09/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	08/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE BESANCON
ESPACE VALENTIN EST
VALPARC
10, RUE DE FRANCHE COMTE
25480 ECOLE VALENTIN

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.